
GAC. Et certains changements fondamentaux ont été faits à la suite de cela.

La version deux de l'équipe de révision ont apprécié ce rapport, parce que dans leur texte concernant le GAC, encore une fois, ils ont fortement recommandé que le BGRI continue à travailler sur ces recommandations. Ainsi, aujourd'hui, nous sommes en train de mettre en œuvre une partie des recommandations, et je suppose que c'est une bonne nouvelle.

J'ai une série de diapositives que vous voudrais vous montrer. J'ai mis ici la version préliminaire de la charte, qui a été envoyé plus tôt par courriel à vous tous. Et puis j'ai énuméré les éléments du plan de travail que l'ATRT2 nous a demandé de traiter sur cette diapositive et la suivante.

Le Conseil d'Administration a fait un séminaire sur les recommandations d'ATRT2.

Steve Crocker, notre président, a indiqué qu'il veut avancer très rapidement dans la mise en œuvre des recommandations de l'ATRT2. En fait, il nous a demandé de passer à l'étape de l'approbation par la réunion de Juin à Londres, si possible. C'est un calendrier assez exigeant. Mais, si nous considérons les recommandations qui se rapportent au GAC et au Conseil d'Administration, je pense serions en mesure d'y parvenir dans la plupart des cas, et traverser la phase de compréhension et commencer la mise en œuvre qui pourrait avoir des conséquences du point de vue financier. Donc il faut voir comment elles sont adaptées au budget. Mais je considère qu'en général nous allons pouvoir aller de l'avant avec la mise en œuvre.

Donc, je pense que nous pouvons avancer.

Avez-vous tous une copie de la version préliminaire de la charte si vous souhaitez le revoir afin que nous puissions en discuter ? Je prends ça comme une affirmative.

En rédigeant cette version préliminaire, Manal et moi communiquions entre les réunions et tout récemment, nous avons décidé de travailler de manière très simple.

Cela définit le travail que nous devons faire et comment nous pourrions travailler d'une manière assez simple.

Il commence par un préambule qui dit ce que je viens de vous dire ; pourquoi ce groupe existe. Il décrit aussi l'objectif du BGRI, qui est de faciliter la mise en œuvre rapide des recommandations du deuxième rapport de l'ATRT qui se rapportent à l'ICANN et au GAC et à la coopération entre le GAC et le Conseil.

Puis il y a une définition des zones de travail, que vous verrez sur les diapositives. Il dit que la tâche du groupe de travail est d'identifier les types de soutien, par exemple, l'assistance technique, l'aide organisationnelle, ou l'aide financière qui serait appropriée pour faciliter la mise en œuvre de ces recommandations.

Enfin, il parle de l'adhésion aux réunions, ce qui est tout à fait simple. Le groupe n'a jamais été dissous, donc nous n'avons pas vraiment besoin de le reconstituer, nos avocats nous disent.

Mais le GAC et le Conseil d'Administration peuvent choisir chaque membre du BGRI, sur la base de travail volontaire du GACou du



conseil. Donc, l'appartenance au groupe serait limitée aux membres du GAC et aux membres du conseil d'administration.

Les deux groupes nomment ensemble des coprésidents. Manal et moi ont continué comme coprésidents. Cela ne doit pas persister. Mais, je suis prêt à continuer. Et le conseil est prêt à garder de leur côté en cette qualité.

Le texte dit aussi que ce groupe de travail aura des réunions lors de chacune de nos réunions de l'ICANN et aussi grâce à la collaboration en ligne. Donc, je pense que c'est assez simple. Quelqu'un a-t-il des changements ou des ajouts à proposer à la charte ? L'Australie, s'il vous plaît.

AUSTRALIE :

Merci, Bill. Merci à ceux qui ont travaillé à la rédaction de cette charte. Je pense que c'est un très bon document.

Ma question est la suivante ; elle peut avoir une réponse très simple. Mais, comme je regardais le document, j'ai été étonné que les recommandations 6.2 et 6.3 ne sont pas incluses dans les zones de travail, ou tout au moins dans le projet. Dans les recommandations d'ATRT2, ils apparaissent comme des zones où il est suggéré que le BGRI travaille. Donc, je ne sais pas s'il y a une réponse simple. Je me demandais tout simplement.

BILL GRAHAM :

Merci d'avoir soulevé ce point, Peter. C'est un très bon point. Comme nous étions en train de considérer les recommandations hier, j'ai réalisé



que j'avais commis une erreur. Vous verrez sur les diapositives lorsque nous avançons, les recommandations 6.1, 6.2, 6.3, et 6.9 qui m'étaient apparues à l'époque comme un travail que le GAC peut faire tout seul. Je ne vois pas un lien particulier avec le Conseil d'Administration. Donc, je ne les ai pas incluses dans la charte parce que je pensais que ce serait le travail du GAC. Je les ai remises dans les diapositives. Et je tiens à laisser ouverte la question de la Charte jusqu'à la fin de cette réunion, et je voudrais savoir si vous voudrez conserver ces recommandations dans la charte pour ce groupe de travail. Je ne crois pas que le Conseil d'Administration s'opposerait. Donc, c'est juste une question de pratique, si vous désirez travailler là-dessus tous seuls ou si vous voulez travailler cela dans le cadre de ce groupe de travail. Est-ce correct, Manal ?

EGYPTE : Oui, merci. L'Iran, s'il vous plaît.

IRAN : Merci beaucoup pour la réunion. Avant de décider si vous supprimez ou non ce groupe, les recommandations sont là. Donc, nous devons nous y attaquer vraiment, parce que je ne suis pas très à l'aise avec certaines. La première dit que le GAC doit faire des délibérations plus transparentes et mieux comprises par la communauté de l'ICANN. Les délibérations concernent les discussions et la documentation écrite du GAC. Lequel doit être plus transparent ? Le débat ne peut pas être transparent parce que quand les gens parlent de transparence, c'est synonyme d'ouverture. Je pense que la réunion est ouverte, sauf pour



certaines domaines en particulier. Les discussions à part cela sont transparentes.

Si nous pensons au texte du communiqué ou tout autre document, je me demande dans quel domaine nous ne sommes pas transparents ? Donnez nous quelques exemples, publiquement ou aux personnes qui soulèvent la question, car cela est très important.

Pour être mieux compris par l'ICANN, y a-t-il un domaine où nous avons fourni un avis au conseil que la communauté de l'ICANN n'a pas compris ? Si vous parlez de communiqué, le communiqué est un document que nous négocions. Une fois que nous avons négocié, il doit y avoir une sorte d'accord qui rend tout le monde soit satisfait soit insatisfait. Cela ne signifie pas que tout dans le communiqué est 100% clair. C'est des résultats des négociations et du consensus. Toute modification d'un des mots peut briser ce consensus. Alors dans quel domaine ne sommes-nous pas compris par la communauté de l'ICANN ? Si vous pouviez nous donner des exemples, ce serait très utile pour nous.

Puis dans la recommandation numéro deux, on dit que le GAC doit adopter des réunions ouvertes. Nous avons commencé à avoir des séances publiques, sauf en ce qui concerne la rédaction du communiqué. Nous croyons toujours que c'est une question délicate et sensible. Pour le moment, nous avons décidé de la laisser telle qu'elle est.

Pour la recommandation trois ; publier les arguments lorsque nous donnons un avis. Habituellement, nous le faisons, parce nous avons une introduction, un préambule et des antécédents ou nous disons quel est

le fondement du GAC, par conséquent, nous donnons notre avis. Donc, la logique est là. Avez-vous trouvé des avis qui n'étaient pas fondés ? Je ne parle pas au nom de la présidente du GAC et de la direction du GAC. Mais, je participe depuis trois ans, je n'ai vu aucune décision mal fondée.

En ce qui concerne la notification sur les avis du GAC, je ne comprends pas ce que cela signifie. Et par la modification des statuts de l'ICANN, je ne comprends pas non plus de quoi il s'agit. Merci.

EGYPTE :

Merci l'Iran pour vos questions. Je pense que nous allons sauter dans substance très rapidement. Mais je crois, pour l'élaboration d'un ordre du jour, que cela a été mis comme dans un titre. Mais la recommandation elle-même est très complexe et adéquate, et elle est composée de différentes alinéas qui pourraient nous guider à travers ce qui est vraiment demandé et ce que signifie la recommandation. Donc, lorsque nous étudierons chaque recommandation, nous allons essayer de comprendre ce que l'on nous demande et d'essayer de trouver une rédaction qui réponde à ce besoin. Parce que les recommandations sont là. Nous ne discutons pas la recommandation elle-même. Nous essayons de voir comment nous allons la mettre en œuvre. J'espère que nous pouvons avancer avec votre contribution pour le groupe de travail. Nous avons les Pays-Bas, puis l'Italie, puis l'Espagne.

PAYS-BAS :

Merci, Manal.

Si nous revenons aux trois points qui n'étaient pas dans la liste et que Bill Graham a expliqués, je pense que Bill a raison. Je pense que ce sont des recommandations qui ont été faites pour vous. C'est quelque chose dont le GAC est responsable ; cette question sur la transparence, sur l'ouverture, et cetera. Je pense que c'est vraiment à nous de le faire, de voir sa mise en œuvre. Nous avons des groupes de travail sur les méthodes de travail. Je pense que cela dépend vraiment de nous et non pour du BGRI où se trouvent également les membres du Conseil d'Administration. Nous devrions donner des commentaires clairs sur la façon dont nous assumons cela en tant que GAC. C'est la raison pour laquelle je suis d'accord avec Bill à ce sujet. Merci.

EGYPTE : Merci. Nous avons l'Italie.

ITALIE : Merci, Madame la Présidente. J'ai un commentaire rapide sur la transparence.

En premier lieu, si nous lisons le rapport, avant la liste des recommandations, le panel de révision a écouté beaucoup de personnes du monde extérieur. Et puis ils ont eu un certain nombre de commentaires concernant la transparence du GAC et son rapport avec le Conseil d'Administration. Donc, c'est une recommandation qui est le résultat des opinions extérieures.

Mais je pense que nous pouvons résoudre cela de façon systématique par des solutions très simples. Une chose est ce que j'ai toujours suggéré, que lorsque le GAC présente un communiqué, lorsque le GAC



travaille sur la base du consensus dans de nombreuses occasions, le langage du communiqué est assez vague, disons. Le vrai problème est de savoir comment mettre en œuvre ce communiqué et ces phrases assez imprécises.

J'ai donc recommandé lors des réunions précédentes que le Conseil d'Administration d'ici peu, au lieu de laisser le personnel prendre trop longtemps, demande une interprétation du communiqué du GAC et voit quels sont les problèmes liés à la mise en œuvre. C'est quelque chose qui doit être fait assez rapidement après la publication du communiqué.

Ensuite, le deuxième point concernant les réunions publiques. Hier, j'ai eu l'occasion de suggérer que l'ordre du jour public du GAC est l'ordre du jour public ouvert à tous. Mais il y a des occasions où le GAC a besoin de discuter des questions internes qui ne sont pas communiquées à la communauté entière. Une question interne concerne la discussion sur les méthodes de travail du GAC, car c'est quelque chose qui doit être fait afin d'améliorer le comportement et les résultats. Et puis il y a la discussion du communiqué. C'est quelque chose qui doit se produire comme si c'est la discussion d'une affaire interne. Toute autre réunion du GAC est publique et ouverte à tous.

EGYPTE :

Merci, l'Italie. Nous avons maintenant l'Espagne.

ESPAGNE :

Merci, Manal. Merci de l'occasion de partager avec le groupe de travail BGRI certains de mes réflexions concernant la charte proposée.



En général, je suis d'accord avec Bill Graham en ce qui concerne les points qui ont été identifiés dans la charte pour lesquels le groupe de travail BGRI a contribué en essayant d'aborder les recommandations de l'ATRT2.

Comme nos collègues des Pays-Bas et de l'Italie ont souligné, cela appartient plutôt à des questions internes du GAC. Et je pense que le GAC devrait décider comment il veut les mettre en œuvre. Le petit problème qui se présente dans le texte actuel des recommandations d'ATRT2, est qu'il recommande dans tous les points que le Conseil d'Administration travaille, dans le BGRI avec le GAC, pour mettre en œuvre ces recommandations.

Je ne sais pas si c'est un problème lorsque l'on restreint de la collaboration entre le BGRI et le GAC. Et, si cela crée un problème ; je demanderai aux membres du Conseil d'Administration ici présents d'amender légèrement le texte des recommandations ou de revenir à la version précédente avant la version finale, qui correspond au 31 Décembre, qui disait «le Conseil d'Administration devrait demander que le GAC » fasse ceci ou cela. Ce serait plus adéquat, je pense. Merci.

EGYPTE :

Merci, l'Espagne. Et j'ai juste un petit suivi. Et puis nous pouvons ouvrir de nouveau les questions.

Je ne faisais pas partie de l'équipe de révision ATRT2, donc je ne peux pas parler en leur nom. Mais, de mon expérience avec l'ATRT1, on a fait attention spécifiquement au langage qui se rapporte spécifiquement aux recommandations du GAC. Et nous sommes passés par « le conseil

devrait demander au GAC », mais nous avons pensé que ce serait peut-être délicat pour le GAC, que le conseil d'administration demande au GAC.

Puis on a trouvé «le GAC devrait faire ». Mais nous nous sommes dit que cela pourrait être encore trop sensible que l'équipe de révision demande au GAC. Le compromis que nous avons trouvé à l'époque était une union, et ce fut le groupe de travail conjoint du GAC avec le Conseil d'Administration, qui était le JWG coprésidé par Heather et Ray. Je peux me tromper, bien sûr, parce que, comme je l'ai dit, je ne faisais pas partie de l'ATRT2. Donc, Bill.

BILL GRAHAM :

Merci, Manal.

Je pense que c'est très probablement ce qui s'est passé. Je n'ai pas été non plus dans l'équipe de révision. Mais il me semble qu'une manière de ne pas perdre beaucoup de temps à la rédaction serait tout simplement de dire qu'au fur et à mesure que l'on met en œuvre ces recommandations concernant le GAC, vous pouvez nous dire lors d'une réunion BGRI comment nous pouvons aller de l'avant. Et puis le BGRI pourrait avancer. Ce serait une façon de résoudre le problème sans transposer des frontières.

EGYPTE :

Je pense donc que nous devons mettre en œuvre les recommandations de notre mieux, de manière flexible. Je ne sais pas si nous devons le faire à travers le GAC, ou par l'intermédiaire du BGRI. Si c'est mis en œuvre, le rapport est fait ; que le GAC le fasse seul comme une affaire

interne ou par l'intermédiaire du groupe de travail BGRI, ce ne sera pas un problème si grave. L'Espagne, s'il vous plaît.

ESPAGNE :

Je suis heureux d'entendre que ça ne sera pas un problème. La solution proposée par Bill Graham est une solution de compromis faisable du point de vue du GAC. En ce qui concerne la sensibilité au langage, c'est mon point de vue personnel que dire que le BGRI doit travailler avec le GAC pour mettre en œuvre les recommandations qui touchent ou concernent le GAC est plutôt intrusif. Mais je suppose que cela se rapporte à la sensibilité. La langue peut parfois être un peu trompeuse.

Nous n'avons pas tous la même sensibilité.

EGYPTE :

Merci. Nous avons l'Iran.

IRAN :

Merci, Madame la Présidente. Nous représentons les gouvernements. Il faut que l'on comprenne cela. Le texte et le ton du langage doivent correspondre avec le traitement que reçoivent les représentants des gouvernements. Il y a des tonnes de façons de soulever certains problèmes de manière directe et aisée ; on peut le faire sous forme d'ordre, de critique, et ainsi de suite.

Donc, nous devons être conscients de cela. Nos collègues ont besoin d'y réfléchir. La tâche des équipes de l'ATRT n'est jamais de critiquer les gouvernements. Merci.

EGYPTE : Merci. Peut-être que nous pouvons arriver à un langage concret pour guider la troisième équipe de révision ATRT. Je faisais partie de l'ATR1. Et je fais partie du GAC. Et nous avons lutté contre cette question de langage. Donc, je comprends vos points, mais peut-être que nous devrions être proactifs et proposer un langage concret pour la prochaine révision. Singapour, s'il vous plaît.

SINGAPOUR : Merci, Madame la Présidente. Nous voulons faire des commentaires sur es recommandations 6.1 à 6.3. Nous avons étudié les recommandations de l'ATR2. Le langage peut être plus flexible. Si l'on tient compte du calendrier sur lequel nous travaillons, ces trois recommandations peuvent être mieux traitées au sein du GAC. Nous n'avons pas besoin de demander au groupe de travail de prendre trop de temps. Nous allons certainement soutenir ces trois recommandations. Le GAC peut traiter en interne et voir comment nous pouvons améliorer la transparence, les méthodes de travail, et l'ouverture des réunions. Merci.

EGYPTE : Merci, le Singapour. La Norvège.

NORVÈGE : Merci. Je veux faire un bref commentaire pour mon collègue de l'Iran. Je me souviens que j'étais l'un des pays qui ont demandé à l'équipe de révision ATR2 spécifiquement d'être direct ; quand on nous a demandé comment nous pouvions mieux travailler dans le GAC par rapport à la

communauté, je n'ai pas cru que c'était problématique, la manière dont nous avons donnée nos avis et la manière dont nous l'avons utilisé ensuite. Peut-être que c'est une question interne, mais nous avons demandé des conseils clairs.

EGYPTE : Merci, la Norvège. La Suisse, s'il vous plaît.

SUISSE : Merci.

L'idée est d'améliorer le travail du GAC si cela est possible et nécessaire. La manière de le faire n'est pas le problème principal. Nous ne disons pas à l'ICANN comment faire les choses, mais plutôt de respecter une idée et des principes. Nous n'avons pas de problème quand des idées concrètes nous sont proposées, nous devrions savoir que nous sommes flexibles en tant que GAC et c'est à nous de décider comment nous mettrions cela le mieux en œuvre. Nous devrions essayer de faire notre travail, et il y a certaines choses où probablement le GAC sait comment il fonctionne et va faire les choses à l'interne. Il pourrait y avoir d'autres choses où le BGRI ou une autre structure peuvent nous être utiles, car il y a l'expérience de l'extérieur qui nourrit le travail.

Donc, je pense que nous pouvons simplement supposer que nous avons la flexibilité pour répondre à ces questions de la manière que nous considérons la mieux adaptée pour obtenir des résultats positifs.

Merci.

EGYPTE : Merci, la Suisse. Avons-nous d'autres réactions ? Le Canada, s'il vous plaît.

CANADA : Merci. Je voulais juste exprimer notre soutien pour le renouvellement du mandat du BGRI pour faciliter la mise en œuvre opportune des recommandations de l'équipe ATRT2 relatives au GAC. Je veux aussi souligner que nous soutenons la charte actualisée du BGRI et la portée des travaux identifiés dans cette charte pour continuer la collaboration du GAC et du Conseil d'Administration.

Merci.

EGYPTE : Merci, le Canada. Y a-t-il d'autres membres qui souhaiteraient s'exprimer ?

Je pense qu'on a compris que certaines recommandations concernent des questions internes du GAC, et que certaines doivent être traitées comme des questions internes. Et nous apprécierons que le conseil d'administration fasse preuve de flexibilité dans la façon dont nous allons mettre en œuvre les recommandations, que ce soit par le Groupe de travail BGRI ou comme une question interne du GAC. Je pense que ce point est clair.

BILL GRAHAM : Merci, Manal. Merci à tous ceux qui ont fait des commentaires.

Bien sûr, du côté du Conseil, nous reconnaissons que la mise en œuvre de certaines de ces recommandations peut nécessiter des ressources de la part de l'ICANN. Il serait logique que l'on passe par le BGRI pour voir comment financer ce type de mise en œuvre de recommandations. Donc, nous pourrions certainement jouer un rôle utile dans ce cas.

Nous allons suivre avec intérêt les travaux du GAC pour mettre en œuvre ces recommandations importantes.

J'ai compris que le programme de l'auto-amélioration continue du GAC vous a conduit à un point où presque toutes les recommandations ont été déjà mises en œuvre. Je ne voudrais pas être le juge final, mais je suis heureux de voir beaucoup d'amélioration et des travaux en cours dans le GAC lui-même.

EGYPTE :

Merci, Bill. Et comme vous l'avez mentionné, le GAC continue à travailler ; nous ne nous contentons pas d'attendre d'une révision à l'autre. Certaines de ces recommandations, comme Bill a mentionné, ont été accomplies.

Donc, je pense que nous avons deux exercices à faire à cet égard. Nous devons passer en revue les recommandations et voir lesquelles sont des questions internes du GAC et lesquelles ne le sont pas, et peut-être interpréter ce qu'implique le texte de chaque recommandation. Comme mentionné par l'Iran, nous devons interpréter le langage et voir ce que cela implique vraiment. Donc je pense que si nous n'avons pas d'autres demandes de parole, nous pouvons conclure.

BILL GRAHAM :

Je pense que nous devrions consacrer quelques minutes pour discuter de la façon dont nous devrions commencer à travailler les recommandations qui sont dans la charte. Je remarque que nous avons du travail à faire au niveau de la notification et de l’avis du GAC.

La question du changement des statuts continue à faire partie du travail que nous faisons dans l’ATRT1. Vous aviez identifié quelques modifications aux statuts que vous alliez recommander au Conseil. Et vous nous avez demandé de ne pas appliquer ces changements immédiatement, mais plutôt d’attendre un ensemble plus vaste de modifications aux statuts ; nous avons compris cela et nous allons le respecter.

La diapositive suivante, s’il vous plaît.

La recommandation 6.7 recommande un niveau de soutien élevé pour la réunion des hauts fonctionnaires. Cela a été pris en compte pour la prochaine réunion à Londres. Des discussions sont en cours actuellement sur le support que vous voulez obtenir du Conseil d’Administration. C’est un point relativement urgent, puisque vous allez avoir une réunion à Londres.

La recommandation numéro 6 sur laquelle nous allons travailler conjointement est intéressante. Cela prendra beaucoup de travail pour parvenir à un engagement plus profond entre le gouvernement et le personnel de l’ICANN dans leur travail pour développer le personnel, afin de coordonner ces activités et se renforcer mutuellement le travail.



Nous allons commencer la mise en œuvre à ce sujet ; entre les réunions, nous aurons un échange important sur ce qui doit être fait.

Finalement, la recommandation 10.2, est très étroitement liée à la réunion qui a précédé, et qui se rapporte à l'engagement précoce du GAC dans le processus d'élaboration des politiques de l'ICANN. Donc, je sais que vous travaillez en étroite collaboration avec la GNSO sur cela maintenant. J'ai cru comprendre que la réunion d'aujourd'hui était tout à fait satisfaisante. Mais je ne pense que la majorité des recommandations formulées dans le numéro 6, devraient commencer par un échange de point de vue ou de notes entre les réunions.

EGYPTE :

Merci, Bill. En ce qui concerne la recommandation 10.2, nous avons eu une réunion très constructive ; et nous avons bien progressé entre les sessions. Et nous avons aussi une réunion informelle du groupe de consultation GAC/GNSO ce soir, entre 18:00 et 19:30. Bien sûr, les membres du conseil d'administration et du BGRI sont les bienvenus s'ils souhaitent nous rejoindre à la salle Butterworth. Il s'agit d'une rencontre informelle. Et nous avons discuté de la charte ; nous travaillons sur deux pistes de travail justement.

En ce qui concerne la recommandation 6.9, nous en avons parlé ce matin. Il y a déjà un groupe de travail en cours de création dirigé par le Liban, corrigez-moi si je m'abuse. Il y aura un groupe de travail dédié à cette question dans le cadre des consultations GAC/GNSO.

Voilà ce que je voulais dire par rapport aux actions qui sont mises en œuvre par rapport à ces recommandations.



Merci.

IRAN :

Merci, Madame. À notre avis, la recommandation 10.2 est une recommandation très importante. Je ne suggère pas d'établir des priorités, mais je dis que cette recommandation est très importante ; l'engagement précoce du GAC dans la politique de l'ICANN.

Je souhaite savoir si un tel engagement du GAC avec la politique de l'ICANN est limité au GAC et au GNSO ou la portée de ce travail est plus large ?

Merci.

EGYPTE :

les États-Unis, s'il vous plaît.

ÉTATS-UNIS :

Merci beaucoup, Manal. Et Merci, Bill, et tous nos collègues du Conseil d'Administration qui ont choisi de continuer à travailler avec nous dans le BGRI. Je suis très reconnaissant. Il s'agit d'un travail extrêmement utile, surtout quand on examine certains de ces points clés. Travailler en partenariat contribuera sans aucun doute à faire progresser le travail un peu plus vite.

Vous allez me dire si ma question est pertinente, mais je suis tout à fait étonné de ce que Bill Graham a explicitement dit, que vous êtes ici pour aider à faciliter un soutien supplémentaire, le cas échéant. Nous sommes en Mars. La réunion de haut niveau de Juin n'est pas trop loin.

Grâce aux importants efforts de notre président, nous disposons actuellement de l'aide financière pour les déplacements des membres des pays en développement. Nous pouvons avoir besoin d'augmenter ce soutien aux fins d'une réunion de haut niveau. Parce que généralement, vous voudrez peut-être doubler pour veiller à ce que nous amenons les gens de très haut niveau ainsi que les représentants réguliers du GAC.

Je veux simplement savoir si vous pouvez considérer simplement d'augmenter ce chiffre.

Merci.

EGYPTE :

Heather, et puis, je suis désolée, j'ai oublié de répondre à la question de l'Iran. Je vais donc le faire par la suite.

Heather, s'il vous plaît.

PRÉSIDENTE DRYDEN :

Merci. Je remercie les États-Unis d'avoir soulevé cette question. Je ne pense pas que nous ayons un représentant du Royaume-Uni ici, mais je pense que nous pouvons vous prendre sur votre offre de relayer les demandes concernant le soutien financier par l'intermédiaire de votre participation et de l'effort conjoint avec nous dans ce groupe de travail.

Je serais très inquiet si nous étions incapables d'amener nos représentants réguliers à cette réunion, et encourager les participants de haut niveau qui ne fréquentent pas régulièrement nos réunions. Je pense que c'est une très bonne suggestion des États-Unis, et je voudrais soutenir pleinement cette demande.

BILL GRAHAM : Merci, Heather. Et merci, les États-Unis.

Puis-je suggérer qu'il pourrait être utile de fournir des avis à cet effet dans le communiqué comme un moyen de transmettre cette demande ?

Merci.

EGYPTE : Merci. Avant de continuer, je m'excuse auprès de l'Iran d'avoir négligé sa question. Vous me demandez si la participation précoce du GAC ne concerne que le GNSO ou si cela concerne d'autres SOs et ACs aussi.

Le GAC est toujours invité à participer au travail des autres unités constitutives. Lorsqu'il y avait un problème concret spécifique à l'engagement précoce avec le GNSO, les choses ont bien avec le GNSO. C'est pourquoi peut-être, il n'y a pas de recommandation concrète pour le GNSO. Mais encore une fois, je crois que ce sont des questions qui sont également abordées dans le cadre de du Groupe de travail sur nos méthodes de travail interne, la façon dont nous traitons les choses.

Mais, en ce qui concerne la recommandation de l'ATRT, L'engagement précoce du GAC concerne le PDP GNSO.

Merci. Chris, s'il vous plaît.

CHRIS DISSPAIN : Merci, Manal.



Cela implique spécifiquement le GNSO. Il y a un mécanisme bien établi que le GAC utilise pour diriger des groupes de travail conjoint. Ces mécanismes sont appliqués depuis un certain temps dans diverses formes différentes, et nous sommes en fait assez bons dans ce domaine. C'est avec le GNSO que les problèmes ont surgi, et je pense que c'est pour cela que l'ATRT ont visé précisément cette question ; parce qu'il n'est probablement pas nécessaire de créer des mécanismes pour les pays candidats, compte tenu de notre histoire. Voilà mon avis sur la question.

Merci.

EGYPTE : Merci, Chris. Ray, s'il vous plaît.

RAY PLZAK : Je voudrais profiter de l'occasion pour parler de ce qui se passe en ce qui concerne l'ASO.

La majeure partie du travail qui est fait sur l'ASO se fait au niveau régional par les registres régionaux. Et dans chacun de ces registres régionaux, il y a une participation régionale par divers gouvernements de cette région.

Le GAC ne participe que pour l'engagement précoce que lorsqu'une politique mondiale est présentée au Conseil. Les antécédents de ce travail montrent que cette participation précoce a suivi ce schéma ; beaucoup de travail détaillé et des séances d'information ont été mises

en place. La dernière fois que c'était vraiment nécessaire était pour la politique IPv6 pour l'IANA.

Ainsi, la participation dans d'autre OS est assez bien établie. Et je vous invite à jeter un coup œil à ce qui se passe à l'intérieur de la région RIPE NCC, parce que c'est là que vos fournisseurs de service Internet participent, dans les réunions RIPE.

EGYPTE :

y a-t-il d'autres commentaires ?

Je dois vous rappeler que nous avons déjà une liste de diffusion, la liste de diffusion du BGRI, où nous avons les membres du Conseil d'Administration du groupe de travail, et où nous avons aussi l'habitude d'avoir les membres complets du GAC. Donc, si vous ne recevez pas les e-mails du groupe de travail BGRI, veuillez contacter le secrétariat pour qu'on vous incorpore à cette liste, parce que nous avons de nouveaux membres du GAC chaque jour. Je ne sais pas si la liste de diffusion est très à jour.

Heather, s'il vous plaît.

PRÉSIDENTE DRYDEN :

Merci. Je sens que vous souhaitez conclure les choses, donc ma question est adressée à vous et à Bill. Que faut-il de la part du GAC pour que vous puissiez renouveler la charte du BGRI ? Est-ce que vous avez tout ce qu'il vous faut ? Très bien.

EGYPTE : Si vous n'avez plus aucun commentaire, nous pouvons conclure notre réunion. Je remercie encore une fois les membres du BGRI de nous avoir rejoints dans cette réunion, et j'espère que l'on pourra travailler de façon efficace dans la mise en œuvre des recommandations. Nous allons bientôt pouvoir vous transmettre les documents par le biais de la liste de diffusion du BGRI.

BILL GRAHAM : Merci beaucoup, Manal. Merci à tous pour vos commentaires très utiles ; j'ai hâte de travailler avec vous tous. Je suis sûr que je parle pour les autres membres du BGRI à cet égard aussi. C'était un grand plaisir de travailler avec ce groupe, et j'espère que nous pourrons venir à bout et finir l'application de toutes ces recommandations d'une manière très opportune.

Merci pour l'occasion.

EGYPTE : Merci. Et nous sommes à l'heure. Merci beaucoup.

PRÉSIDENTE DRYDEN : Merci.

Nous avons une dernière séance du GAC aujourd'hui. Donc, nous prenons une petite pause de quelques minutes. Par la suite, nous aurons notre dernière séance d'aujourd'hui.

[FIN DE TRANSCRIPTION]

